



Imagine la futurité

COMMUNAUTE DE COMMUNES AUNIS SUD

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du mardi 18 novembre 2025
DELIBERATION n°2025_11_14

NOUVELLE COMPOSITION DE LA COMMISSION EXTRACOMMUNAUTAIRES PLANIFICATION & URBANISME

Nombre de membres :			L'an deux mille vingt-cinq, le dix-huit novembre à dix-huit heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Aunis Sud, légalement convoqué, s'est réuni au siège de la Communauté de Communes sur la commune de Surgères, sous la présidence de Monsieur Jean GORIOUX
En exercice	Présents	Votants	
50	35	41	
Quorum : 26			

Présents / Membres titulaires :

Jean GORIOUX – Catherine DESPREZ (a reçu pouvoir de Frédérique RAGOT) – Christian BRUNIER – Raymond DESILLE – Micheline BERNARD – Eric BERNARDIN (a reçu pouvoir de Jean-Michel SOUSSIN) – Gilles GAY – Pascal TARDY – Christophe RAULT – Anne-Sophie DESCAMPS – Didier BARREAU – Pascale GRIS – Barbara GAUTIER – Christelle GRASSO – Marie France MORANT – François PELLETIER (a reçu pouvoir de Joël LALOYAUX) – Baptiste PAIN (a reçu pouvoir de Olivier DENECHAUD) – Emmanuel JOBIN – Florence VILLAIN – Pascal MAGINOT (a reçu pouvoir de Angélique PEINTRE) – Catherine MOREAU – Lydia BERETTI – Philippe BARITEAU – Bruno CALMONT – Philippe BODET – Christophe FOLOPPE – Valérie RIVÉ – Marylise BOCHE – Sylvie PLAIRE (a reçu pouvoir de Stéphane AUGE) – Jean-Yves ROUSSEAU – Kevin BAYNAUD – Laurent ROUFFET – Didier TOUVRON – Danielle BALLANGER

Présents/ Membres suppléants :

Richard MOREAU

Absents :

Hervé GAILDRAT (excusé), David CHAMARD (excusé)
Eric GUINOISEAU, Emmanuel NICOLAS, Steve GABET, Matthieu CADOT, Pascale BERTEAU, Younes BIAR, Thierry BLASZEZYK

Secrétaire de Séance :
Baptiste PAIN
Convocation envoyée le :
12 novembre 2025

Auteur de l'acte : Jean GORIOUX, Président
Télétransmission en préfecture le : 27 NOV. 2025
n°: 017-200041614-20251118-2025_11_14-DE
Date de publication sur le site Internet : 27 NOV. 2025

NOUVELLE COMPOSITION DE LA COMMISSION EXTRACOMMUNAUTAIRES PLANIFICATION & URBANISME

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L. 2121-21, L. 2121-22, L. 5211-1 et L.5211-40-1,

Vu les délibérations n° 2020-07-01 et 2020-07-04 du Conseil Communautaire du 16 juillet 2020 portant installation du Conseil et élection du Président,

Vu la délibération 2020-07-40 du Conseil Communautaire du 28 juillet 2020 portant création de la commission « planification & urbanisme »,

Vu les délibérations n°2023-10-19 du 17 octobre 2023, n°2024-06-03 du 18 juin 2024, 2025-01-16 du 21 janvier 2025 et 2025-02-11 du 25 février 2025 portant modification de la composition de la commission « planification & urbanisme »,

Vu l'avis favorable de la Conférence des Maires en présence des membres du bureau le 4 novembre 2025,

Considérant la démission de Madame **Alisson CURTY** du conseil municipal de la Commune de Ciré d'Aunis,

Considérant que Madame **Alisson CURTY** était membre de la commission extracommunautaire « planification & urbanisme » au sein de la Communauté de Communes Aunis Sud et seule représentante de la commune de Ciré d'Aunis au sein de cette instance,

Considérant que la composition de la commission « planification & urbanisme » prévoit la représentation d'un élu pour chacune des communes membres de la Communauté de Communes Aunis Sud,

Monsieur **Jean GORIOUX**, Président, indique qu'il y a donc lieu de désigner un nouveau représentant au sein de la commission extracommunautaire « planification & urbanisme ».

Monsieur **Guy LAJOIE** a fait acte de candidature.

Rappel de la composition de la commission :

Elus communautaires

Monsieur Raymond DESILLE	(Puyravault)
Monsieur Joël LALOYAUX	(Aigrefeuille d'Aunis)
Monsieur Hervé GAILDRAT	(Anais)
Monsieur Baptiste PAIN	(Ardillières)
Madame Evelyne COTTEL	(Breuil la Réorte)
Madame Alisson CURTY	(Ciré d'Aunis)
Monsieur Philippe BARITEAU	(Forges)
Madame Christelle GRASSO	(Landrais)
Monsieur Steve GABET	(Marsais)
Monsieur Gérard ALAIRE	(Puyravault)
Monsieur Matthieu CADOT	(Saint Crépin)
Monsieur Didier BARREAU	(Saint Saturnin du Bois)
Monsieur Jean-Yves ROUSSEAU	(Surgères)
Madame Danielle BALLANGER	(Le Thou)
Monsieur Thierry BLASZEZYK	(Vouhé)

Elus municipaux

Madame Sylvie TAROT	(Ballon)
Monsieur Aurélien GENTES	(Bouhet)
Monsieur Mickaël BILLAUD	(Chambon)
Monsieur Samuel MADEUX	(La Devise)
Monsieur Francis TRAIN	(Genouillé)
Monsieur Vincent PERRIER	(Saint Georges du Bois)
Monsieur Bruno CALMONT	(Saint Mard)

Monsieur Guillaume VERBIESE	(Saint Pierre d'Amilly)
Monsieur Sébastien TREVIN	(Virson)
Monsieur Julien CHAMPION	(Saint Pierre la Noue)

Considérant que si une seule candidature a été déposée pour chaque poste à pourvoir au sein des commissions ou dans les organismes extérieurs, ou si une seule liste a été présentée après appel de candidatures, les nominations prennent effet immédiatement, dans l'ordre de la liste le cas échéant, et il en est donné lecture par le Président.

Sur proposition du Président, le Conseil Communautaire, conformément aux articles L2121-21 par renvoi du L5211-1 du CGCT, **décide à l'unanimité** de ne pas procéder à un vote à bulletins secrets.

Ces explications entendues, **Monsieur le Président** demande au Conseil Communautaire de se prononcer sur la présente délibération.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire,

A l'unanimité

- Donne acte au rapporteur des explications ci-dessus détaillées,
- Elit **Monsieur Guy LAJOIE**, membre de la Commission Extracommunautaire « planification & urbanisme »,
- Approuve la nouvelle composition de la Commission Extracommunautaire « planification & urbanisme » :

Elus communautaires

- Monsieur Raymond DESILLE (Puyravault)
- Monsieur Joël LALOYAUX (Aigrefeuille d'Aunis)
- Monsieur Hervé GAILDRAT (Anais)
- Monsieur Baptiste PAIN (Ardillières)
- Madame Evelyne COTTEL (Breuil la Réorte)
- Monsieur Philippe BARITEAU (Forges)
- Madame Christelle GRASSO (Landrais)
- Monsieur Steve GABET (Marsais)
- Monsieur Gérard ALAIRE (Puyravault)
- Monsieur Matthieu CADOT (Saint Crépin)
- Monsieur Didier BARREAU (Saint Saturnin du Bois)
- Monsieur Jean-Yves ROUSSEAU (Surgères)
- Madame Danielle BALLANGER (Le Thou)
- Monsieur Thierry BLASZEZYK (Vouhé)

Elus municipaux

- Madame Sylvie TAROT (Ballon)
- Monsieur Aurélien GENTES (Bouhet)
- Monsieur Mickaël BILLAUD (Chambon)
- **Monsieur Guy LAJOIE** (Ciré d'Aunis)
- Monsieur Samuel MADEUX (La Devise)
- Monsieur Francis TRAIN (Genouillé)
- Monsieur Vincent PERRIER (Saint Georges du Bois)
- Monsieur Bruno CALMONT (Sait Mard)
- Monsieur Guillaume VERBIESE (Saint Pierre d'Amilly)
- Monsieur Sébastien TREVIN (Virson)
- Monsieur Julien CHAMPION (Saint Pierre la Noue)

- Autorise Monsieur le Président à prendre toutes dispositions pour ce qui concerne le suivi administratif, technique et financier de la présente délibération,

AR Prefecture

017-200041614-20251118-2025_11_14-DE
Reçu le 27/11/2025

Pour Extrait Conforme :

Les Signatures sont au registre.
Fait à Surgères,
Le 25 novembre 2025

Le Président

Jean GORTOUX



Le secrétaire de séance

Baptiste PAIN

Délais et voies de recours

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Poitiers dans le délai de deux mois suivant la publication et/ou la notification. Le recours peut également être déposé sur l'application internet Télerecours citoyens à l'adresse suivante : www.telerecours.fr. La délibération peut également faire l'objet d'un recours administratif auprès du Président dans le même délai ; en cas de réponse négative ou en cas d'absence de réponse dans un délai de deux mois, le demandeur dispose d'un nouveau délai de deux mois pour introduire un recours contentieux.